

## Pour une gestion durable de l'eau en France

Dossier de la rédaction de H2o  
 Avril 2013

Le Centre d'analyse stratégique - CAS, communique sur deux études commandées auprès de BRL Ingénierie sur le thème de l'eau : une première "Ressources et besoins en eau en France à l'horizon 2030" et une seconde, "Ressources en eau, production agricole et sécurité alimentaire à l'horizon 2030 sur la rive sud de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne". Ces deux études ont fait l'objet de quatre notes d'analyse.

La gestion de l'eau est aujourd'hui confrontée à de nombreux enjeux tant en France qu'à l'international. En France, la priorité actuelle est de réussir à répondre aux besoins en eau de la population et de ses diverses activités économiques, tout en préservant la ressource en qualité et en quantité et en maintenant un rythme de dépenses soutenable pour le budget de l'État.

Pour une gestion durable de l'eau en France (volet 1) : Quelle rationalisation des dépenses pour les acteurs de la politique de l'eau ?

La priorité du siècle dernier fut avant tout d'approvisionner en eau l'ensemble de la population grâce à la construction d'un réseau d'infrastructures performant. Celle du XXIe siècle sera de garantir la protection de la ressource en qualité et en quantité dans un contexte de changement climatique. Face à cette nouvelle donne, une adaptation de la politique de l'eau est essentielle, impliquant un vaste processus de rationalisation des dépenses en matière de gestion de la ressource. Pour cela, le CAS met trois propositions :

-

Adapter les règles budgétaires auxquelles sont assujetties les collectivités locales afin d'améliorer la transparence financière et le pilotage des services des eaux.

-

Afin de lutter à la source contre les pollutions diffuses, étudier les conditions d'une modification fiscale augmentant le taux de TVA sur les engrais azotés et incluant ceux-ci dans la liste des substances dont l'usage est assujéti à la redevance sur les pollutions diffuses, tout en prévoyant des compensations adéquates pour les agriculteurs.

-

Développer le recours à des accords agro-environnementaux dans les zones à risque qui doivent être protégées de la pollution (zones humides et de captage d'eau potable) en améliorant leur contenu : allongement de la durée des contrats, etc.

Pour une gestion durable de l'eau en France (volet 2) : Comment améliorer la soutenabilité de la tarification de l'eau pour les ménages ?

L'augmentation des coûts de gestion, l'intégration de nouveaux pôles de dépenses, et la baisse continue de la consommation en eau tend à remettre en question la soutenabilité du système actuel de tarification de l'eau pour les ménages. Une évolution de la tarification est donc nécessaire, afin de concilier au mieux efficacité économique et environnementale et équité sociale. Pour cela, le CAS émet trois propositions :

-

Revoir le système de tarification de l'eau potable en augmentant la part variable au détriment de la part fixe de l'abonnement et en développant, dans les communes qui présentent des risques de pénurie d'eau et après la réalisation d'études approfondies, une tarification progressive et/ou une tarification saisonnière.

-

Instaurer une rémunération des services des eaux en fonction d'indicateurs de performance environnementale et sociale.

-

Rééquilibrer le financement de l'assainissement des eaux pluviales urbaines en incitant les collectivités à recourir à la nouvelle taxe pluviale assise sur le foncier imperméabilisé.

Pour une gestion durable de l'eau en France (volet 3) : Les risques stratégiques de la gestion quantitative de l'eau et les perspectives d'adaptation à 2030

À l'horizon 2030, malgré l'impact du changement climatique, la France ne

devrait pas connaître globalement de rupture structurelle majeure dans son équilibre besoins/ressources en eau. Néanmoins, de fortes disparités locales sont à prévoir, certains territoires devant subir des tensions plus importantes sur la ressource. Un certain nombre de mesures structurelles sont donc à engager dès aujourd'hui pour y faire face. Le CAS émet trois propositions :

-

Améliorer le conseil et l'accompagnement des agriculteurs afin de favoriser le développement de systèmes de cultures plus résistants à la sécheresse s'appuyant sur des techniques agricoles économes en eau.

-

Encourager les collectivités locales à s'emparer des outils techniques et réglementaires existants afin de réduire les fuites dans les réseaux et le gaspillage d'eau potable.

-

Étudier dès présent des solutions de sécurisation de l'approvisionnement en eau (barrages, utilisation des eaux usées etc.) pour certaines zones présentant des risques de pénurie d'eau.

Pour  
une gestion durable de l'eau en France, volet 1, Quelle rationalisation des dépenses pour les acteurs de la politique de l'eau ?, note d'analyse, CAS, 16 pages

Pour  
une gestion durable de l'eau en France, volet 2, Comment améliorer la soutenabilité de la tarification de l'eau pour les ménages ?, note d'analyse, CAS, 16 pages

Pour  
une gestion durable de l'eau en France, volet 3, Les risques stratégiques de la gestion quantitative de l'eau en France et les perspectives d'adaptation à 2030, note d'analyse, CAS, 12 pages

Ressources  
et besoins en eau en France à l'horizon 2030, étude réalisée par BRL Ingénierie pour le Centre d'analyse stratégique, 176 pages